

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.113

L'an deux mille vingt-trois, le 23 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Didier SIMONNET
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Yannick PAVON
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 32

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE ANNEXÉ AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	DATE D'EFFET
<u>AGENTS TITULAIRES</u>					
Educateur des activités physiques et sportives	B	Sportive	TC	+1	01/09/2023
Educateur des activités physiques et sportives principal 1° classe	B	Sportive	TC	-1	01/09/2023

GRADE OU EMPLOI	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIF	PROPOSITION	DATE D'EFFET
<u>AGENTS NON TITULAIRES</u>						
Animateur de l'architecture et du patrimoine	Emploi de catégorie A en CDI, indice brut de rémunération 566, créé par délibération du conseil municipal en date du 20 juin 2011 déposée en sous-préfecture le 21 juin 2011	Culturel	TC	1	Revalorisation de la rémunération à l'indice Brut : 611	01/07/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	DATE D'EFFET
AGENTS TITULAIRES					
Educateur des activités physiques et sportives	B	Sportive	TC	+1	01/09/2023
Educateur des activités physiques et sportives principal 1 ^{er} classe	B	Sportive	TC	-1	01/09/2023

GRADE OU EMPLOI	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIF	REVALORISATION
AGENTS NON TITULAIRES					
Animateur de l'architecture et du patrimoine	Emploi de catégorie A en CDI, indice brut de rémunération 566, créé par délibération du conseil municipal en date du 20 juin 2011 déposée en sous-préfecture le 21 juin 2011	Culturel	TC	1	Revalorisation de la rémunération à l'indice Brut : 611 avec effet du 1 ^{er} juillet 2023

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 juin 2023

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC